

demander à faire aussi un banc à part pour certaines raisons : Ils furent reçus favorablement en 1654. & firent le quatrième banc des Comtes aux Diettes de l'Empire. On trouve ici la Liste des Comtes & leur Famille.

Les Villes libres de l'Empire, sont indépendantes de tout Seigneur ou Etat particulier, & sujettes immédiatement à l'Empire ; elles font deux bancs, celui du Rhin qui n'a plus que 14. Villes, le nombre en ayant été diminué par les dix cédées à la France. Le banc de Suabe en a trente-sept : On n'y comprend point la Ville de Hambourg. Le Roi de Dannemark prétendant droit à sa souveraineté ; il vint contre elle en 1679. les armes à la main ; pour en exiger l'hommage. La France & le Duc de Zell-Brunswik, offrant leur médiation, on fit un traité d'*Interim*, jusqu'au tems d'un traité à l'amiable ; cependant la Ville promit au Roi un respectueux dévouement, & de ne point souffrir qu'il lui fût fait aucun tort ; que cependant pour réparer les fautes que l'on pourroit avoir faites, on payeroit au Roi 220000. écus. L'an 1686. le Roi de Dannemark fit de nouvelles expéditions militaires sur Hambourg, représentant à la Diette de l'Empire, que c'étoit à raison de certains torts qu'il dit avoir reçus. L'affaire est demeurée indécise ; & quoique cette Ville des plus considérables, par sa grandeur & son opulence, ait été déclarée en 1618. Ville libre de l'Empire par la Chambre Impériale, elle n'a voix ni séance à la Diette à cause des oppositions du Roi de Dannemark.

On peut juger des autres Souverains du monde, renfermés dans les deux derniers de nos cinq volumes, par ce que nous avons tiré des trois premiers sur l'Allemagne, qui est seule un monde de Souverains